



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 303 - Samedi 13 août 2022

À L'ÉLYSÉE, À MATIGNON, À L'AGGLO OU À CHAUMONT LES SALES COUPS DE L'ÉTÉ

SÉCHERESSE DU CŒUR

On devrait rêver ou parler vacances (pour ceux qui le peuvent), farniente, jardin, lecture ou mots croisés/fléchés (page 3). Et on aimerait, en bons syndicalistes retraités, pouvoir se détendre aussi, reprendre des forces plutôt que de vous parler des mauvais coups de l'été.

On écrit mauvais coups, immédiatement nos regards se portent vers l'Élysée puisque c'est de là que Macron et son staff de nababs du CAC 40 et de banquiers gambergent sur les mesures à prendre pour vider les poches des plus modestes et remplir celles des plus riches. Les leurs...

Cette année, on nous gâte, avec la loi Pouvoir d'achat. La main sur le portefeuille qui leur sert de cœur et la voix chevrotante de mépris, Borne, Le Maire, Vèran et les autres nous assurent que le pouvoir d'achat va augmenter. Résultat : le Smic prend un coup de gel, les retraités perdent encore du pouvoir d'achat et les minima sociaux sont passés à la moulinette par ceux qui gagnent tellement bien leur vie en indemnités, profits ou spéculation qu'il faudrait mille vies aux plus modestes pour gagner autant.

Mais ce n'est pas seulement de Paris que nous vient cette sécheresse du cœur. Ici aussi on a ce qu'il faut en matière de fourbes et d'arrogants.

Le président de l'Agglo insulte les associations pour justifier la suppression de subventions et le directeur de Chaumont Habitat poursuit dans un silence officiel inquiétant son petit numéro de despote. Il y a aussi la gestion de la sécheresse - raisons climatiques- ou des questions écologiques (parc photovoltaïque ou encore Cigéo...)

De quoi rester vigilants et actifs tout l'été et préparer une rentrée sur les chapeaux de roues. Notez, pour les retraités, un rendez-vous revendicatif est fixé le 1er septembre (jour de la rentrée scolaire) à 11h30, place de la Mairie à Chaumont.

RICHARD VAILLANT

MANIFESTER, UN DROIT INALIÉNABLE

La Cour de cassation a confirmé, mi-juillet, « qu'une personne ne peut se faire verbaliser pour avoir simplement participé à une manifestation non déclarée ». Cette décision majeure est nette : « Aucune disposition légale ou réglementaire n'incrimine le seul fait de participer à une manifestation non déclarée. ». Nous nous honorons d'avoir en permanence défendu ce principe fondamental et ceux qui, contre vents et marées et malgré de lourds préjudices subis, ont bravement usé de ce droit républicain sans céder. Pour mémoire et entre autres (car ils sont nombreux), citons ici ceux que nous avons soutenus nommément comme Yannick Plaisir ou Marie-France Chamarande...

LE SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

PLAN D'URGENCE POUVOIR D'ACHAT : MACRON N'AIME PAS LES RETRAITÉS

Le duo Macron-Borne a fait adopter à sa manière et par des alliances de complaisance peu avouables ce qu'il nomme abusivement « le plan d'urgence pouvoir d'achat ». Globalement, pour les salarié-e-s du privé, c'est au bon vouloir du patronat. Pour la plupart des autres, c'est genre « coupe au bol » taille à 4 %.

Les APL et les fonctionnaires, avec une revalorisation de l'indice très attendue, font exception à la règle avec 3,5 % et ont droit à la bien nommée « coupe à la sébile », tonsure en sus. Pour les retraités, ça vire

SUITE PAGE 5



SOMMAIRE

PLAN D'URGENCE POUVOIR D'ACHAT : MACRON N'AIME PAS LES RETRAITÉS PAGE 1

L'AGGLO S'ATTAQUE AUX ASSOCIATIONS PAGE 2

ILS VEULENT TUER LA SÉCU PAGE 2

LE PAVÉ À RACHID PAGE 2

AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN PAGE 3

L'UL DE LANGRES RÉUNIT SES SYNDICATS PAGE 3

ASHTON : LA TOUR INFERNALE ! PAGE 4

LE BILLET À BB PAGE 5

PRIME DE RENTRÉE, LR À LA POINTE DU DÉSHONNEUR... PAGE 6

MOTS FLÉCHÉS PAGE 3

LE PAVÉ À RACHID

PISSE

Je suis scrupuleusement les directives gouvernementales. Sécheresse oblige, j'urine sous ma douche. Dans un bain, je vous le déconseille. Et je coupe le wifi. M'étant aperçu -il était grand temps- que quand j'éteignais la life boxe je ne voyais plus tous les Ducon du Paf. Du coup, mon QI a fait un grand bond en avant...

Suivre les directives, on y est plus ou moins contraint, nous les sans-dents du bas de l'échelle. Les pensions de retraites courent de plus en plus après le bifteck. Le travail est tellement favorisé que le SMIC reste collé au plancher (merci Bentz, Robert-Dehault, Guéné et Sido...). Les minima sociaux, on se demande même si on doit les augmenter et leur octroyer la prime de rentrée scolaire (merci Guéné, Sido, Lacroix). Tous des fainéants. Je parle de ces trois-là, pas des RSA, car faut être sacrément tire-au-cul pour se contenter des recettes que les Chicago Boys ont testées dans le Chili de Pinochet...

Et je te parle pas du fuel qui flambe, de la banane qui grimpe et de la moutarde qui nous monte au nez. Bientôt, on pourra toujours pisser dans la douche, mais sous la douche, c'est une autre histoire. L'eau rare et chère, au prix de l'électricité, tu pourras plus la chauffer !

Mais comment ça se passe pour celles et ceux qui sont blindés de tune et qui pètent dans la soie, les Arnault, Bolloré, Mulliez, Total and Co ? C'est vrai, quand on a rien ou pas grand-chose, c'est dur d'imaginer la vie de ceux qui ont tout...

Lisez donc l'étude de Greenpace et d'Oxfam. É-DI-FIANT-E ! Il paraît que les 1 % les plus fortunés émettent plus de CO2 que les 50 % les plus modestes. Les 1% sont à l'origine de 17 % des gaz à effet de serre quand les 50% ne sont responsables que de 12 %. Et celle-là : 63 milliardaires émettent autant de CO2 que la moitié de la population hexagonale ! C'est clair, ou plutôt c'est trouble. Et pour des urines, c'est pas bon signe. Est-ce à dire qu'ils se lavent trop ? Sont-ils crasseux au point que se laver est obsessionnel ? Je ne sais pas... Mais l'autre matin, prenant ma douche bimensuelle -le reste du temps j'me retiens- arrêtant soudain de chanter mexico mexico, je me suis dit que ce qui comptait, chez ces gens-là, c'était leur baratin et leur butin. Se préoccuper des pauvres, de la sécheresse et du climat ?

Autant pisser dans un violon...

RACHID R. 8 août 2022

AGGLO : "QUI VEUT NOYER SON CHIEN..."

Lors de la dernière réunion de l'Agglo, le président Martinelli a refusé des subventions à la MJC et à la Mission locale, leur préférant Palestra. On connaissait le penchant du président pour le privé au détriment du service public, on ne connaissait pas encore son mépris du monde associatif. Il a été suivi par l'ensemble des représentants des communes, un peu godillots, particulièrement par le représentant de la ville de Chaumont qui préside la Mission locale, véritable béni-oui-oui.

Non content d'amputer les projets, dévolus à la jeunesse, il a jeté l'opprobre, sur les associations, leur gestion et leurs projets. Dans le cas de la MJC, le projet n'aurait pas convaincu. Qui, pourquoi, selon quels critères ? Alors que l'on connaît son rayonnement, son dynamisme dans les domaines culturels, d'animation, de partenariat avec le tissu associatif chaumontais. Pour la Mission locale, elle serait trop riche. Ainsi, les gestionnaires des associations joueraient un jeu pervers consistant à gonfler les budgets pour réaliser des excédents. Visiblement, le président entend ou confond excédent avec bénéfice en mauvais comptable qu'il est ! On ne se refait pas.

Dans cette période de crise du bénévolat, c'est un mépris honteux pour ceux qui sont engagés sur le terrain, avec des personnels, pour entretenir et développer le lien social, éviter les marginalisations, proposer des activités enrichissantes. Les retraités y sont fortement investis et, sans eux, les associations auraient encore plus de mal à fonctionner. C'est aussi une méconnaissance et une ignorance des rapports des associations (en la personne des directeurs) avec leurs financeurs, dont le Conseil départemental et l'ARS dans le cas de la protection de l'enfance.

Pour information au président de l'Agglo, une petite et modeste leçon de gestion : il y a ainsi une campagne budgétaire avec un budget prévisionnel, présenté et négocié, donnant un budget exécutoire pour l'exercice de l'année, puis un compte administratif qui fait état de l'utilisation et de l'affectation des résultats.

Les excédents (pas les bénéfiques) sont souvent proposés à des investissements dont les associations manquent cruellement. On appelle cela un **dialogue budgétaire**, terme que ce président ignore sans doute. Les associations sont soumises régulièrement à des évaluations obligatoires par des organismes indépendants. Difficile dans ces conditions d'envisager quelque entorse que ce soit. Convaincu ?

LOUIS LAPRADE

ILS VEULENT TUER LA SÉCU

La volonté du gouvernement et du patronat de remplacer les augmentations de salaires par des primes diverses exonérées de cotisations sociales va contribuer à creuser le déficit de la Sécurité sociale. Soulignons qu'aussi bien Macron que LR et le RN convergent sur cette ligne politique.

Il faut donc rappeler à **quoi servent les cotisations sociales du salarié et de l'employeur** qui figurent sur les fiches de paie. Elles représentent 40% de la rémunération totale et sont versées à la Sécurité sociale pour assurer les frais de santé, les allocations familiales, la prise en charge des accidents du travail et la retraite. Avec la Sécurité sociale, chacun obtient selon ses besoins et non en fonction de son niveau de cotisations comme c'est le cas pour les assurances privées. Il ne faut donc pas se laisser abuser par des mesures qui ne visent qu'à nous voler nos cotisations sociales pour en faire profiter le marché des assurances.

Sachons qu'à l'heure actuelle, les chefs d'entreprises sont exonérés des charges patronales pour tous les personnels sous contrat de travail dont le salaire est inférieur à 1,6 fois le Smic brut, c'est-à-dire environ 2600 € brut par mois. Et l'on continue à entendre les patrons réclamer la suppression d'une partie des charges comme dans le JHM du 4 août dans un article sur « la révolution de la restauration » !

ADRIANA FERNANDEZ

D'après la chronique santé du Dr Christophe Prudhomme (Humanité du 2 août 2022)

JEUDI
1
SEPTEMBRE

RETRAITÉS MALTRAITÉS, ÇA SUFFIT !

- + 4 % pour les pensions de la CNAV, mais...
- Rien avant novembre pour les retraites complémentaires.
- l'inflation va dépasser les 7%. En 10 ans les retraités ont déjà perdu 1 mois de pension !

11H30 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE CHAUMONT

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

NOS MOTS FLÉCHÉS

AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Pour ses agents, il est inhospitalier	Très clair	Réunir les troupes	Siéra			
	Groupes de convoyeurs	Sert à tirer un trait	Aussi vieux			
Ils ont tant de maux à dire à Gombart						Crack
						Source de brouille entre élus
		On en parle trop				Service amputé
		Dessous de table				Gardées à vue
Bien plus mal		Troupes canines				
Bien à toi		Sautée, négligée				
Protection pour bébé				Matière pour ado		
Forte vague				Demi-sucrerie		
				Molle de Meaux		
	C'est de la dynamite			Point haut		
	Petit cours				Faire bouillir	
					Te trouves	
						Crocs en chair
Petit cours						Imposant maintien
Trop employées				Grand chez nous		
				Démonstratif		

DÉCLARATION DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Sans scrupule, Israël a lancé vendredi 5 juillet une offensive aérienne contre la bande de Gaza. Le bilan est lourd, quarante-quatre Palestiniens tués en trois jours, dont quinze enfants et quatre femmes. Des blessés qui se comptent par centaines, de même que le nombre de familles dont le logement a été détruit.

Ce qui est inquiétant c'est que, pour la première fois, Israël n'a pas accusé ses ennemis d'avoir attaqué les premiers mais s'est enorgueilli, au contraire, de mener une politique de prévention. En effet, Il ne s'agissait pas de répliquer à des tirs en provenance du territoire palestinien, comme l'ont expliqué les autorités israéliennes, info reprise complaisamment par les télévisions et les radios, mais de procéder à une « attaque préventive ».

Rien ne permet de justifier cette nouvelle agression. Malgré les affirmations israéliennes, les civils en sont les premières victimes.

Nous joignons notre voix aux associations d'amitié avec le peuple palestinien pour faire part de notre indignation à la lecture du communiqué publié sur le site du Quai d'Orsay, le 6 août dernier. La France « déplore » les victimes palestiniennes et « condamne » les tirs de roquettes, alors qu'aucun tir n'avait eu lieu avant l'agression israélienne. La France omet de condamner les bombardements israéliens qui ont fait toutes ces victimes, terrorisent la population, traumatisent les enfants palestiniens d'une manière souvent irréparable.

Notre syndicat, attaché à la paix, condamne avec fermeté la violence qui une fois de plus frappe le peuple palestinien. Les raids israéliens meurtriers et destructeurs ne peuvent que générer un engrenage néfaste aux populations des deux pays, Palestine et Israël.

Le syndicat CGT des retraités de Chaumont

SOLUTION DES MOTS FLÉCHÉS EN PAGE 6

LANGRES : L'UNION LOCALE RÉUNIT SES SYNDICATS

Chaque année, à la veille du départ en congés payés pour les usines des Franchises à Langres ou des Forges de Courcelles à Nogent, l'Union Locale CGT de Langres organise une rencontre des militants pour faire le bilan de l'activité des six premiers mois de l'année et préparer la rentrée de septembre.

Une quarantaine de militants étaient présents pour cette journée qui marie travail et détente.

La situation dans les entreprises, le point sur l'activité des syndicats, les questions du pouvoir d'achat des salaires et des pensions, le fonctionnement du service juridique et les relations tendues avec l'UD-CGT suite à la décision de cette dernière d'aller en justice pour priver l'Union locale du sigle CGT ont occupé le gros des débats le matin. À midi, les militants se sont retrouvés autour d'un repas. Le syndicat des retraités de Chaumont avait répondu favorablement à l'invitation des camarades langrois à participer à cette fraternelle réunion.



Une affiche de Sébastien Marchal

CHAUMONT HABITAT : LE CALVAIRE DES LOCATAIRES

M. GOMBART A RAISON : LA LOI C'EST LA LOI *

M. Gombart a le sens de la formule. Ça fait bien dans un décor un peu polémique si, car il a un si évidemment, ça ne tombe pas à côté de la plaque. Exemple : M. Gombart parlant de Christine Guillemy, maire de Chaumont et présidente de Chaumont Habitat a osé cette affirmation : « *Il faut savoir qu'elle n'a que peu de droit décisionnaire dans notre structure* ».

N'en déplaise au directeur de Chaumont Habitat, les maires ont des droits sur les problèmes de logements et se doivent d'intervenir.

Depuis le 1er janvier 2021, le maire dispose de nouvelles prérogatives en cas de risques pour la sécurité des occupants des logements.

L'ordonnance du 16 septembre 2020 a été complétée par le décret du 24 décembre 2020 relatif à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations.

L'ordonnance précise que ce sera aux préfets de déclencher les procédures engagées concernant « les dangers pour la santé des personnes » et aux maires et présidents d'EPCI celles visant « la sécurité des personnes ». Ainsi (article L511-2 du CCH), le maire (ou le président de l'EPCI) est compétent pour :

1° Les risques présentés par les murs, bâtiments ou édifices quelconques qui n'offrent pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers

2° Le fonctionnement défectueux ou le défaut d'entretien des équipements communs d'un immeuble collectif à usage principal d'habitation, lorsqu'il est de nature à créer des risques sérieux pour la sécurité des occupants ou des tiers ou à compromettre gravement leurs conditions d'habitation ou d'utilisation

Le préfet est, pour sa part, compétent en matière d'insalubrité (telle qu'elle est définie aux articles L. 1331-22 et L. 1331-23 du code de la santé publique) avec possibilité de délégation, sous des conditions assouplies, au président de l'EPCI.

MARIE-ROSE PATELLI

* Expression employée par le directeur de Chaumont Habitat pour tenter de justifier l'expulsion de l'association les Petites Bouilles du logement HLM qu'elle occupait...

ASHTON : LA TOUR INFERNALE !

Une tour laissée à l'abandon, entourée de barrières, de débris, avec une entrée sous des planches soutenues par des poteaux, une porte qui claque jour et nuit, des communs infestés de rats, de blattes, de pigeons, où la lumière fait souvent défaut ...

Les locataires ont été bien gentils de supporter ces conditions de vie pendant des années tout en payant leur loyer en temps et en heure. Car si Chaumont Habitat est aux abonnés absents pour les travaux, il est bien là pour récupérer les loyers qui, depuis 50 ans, ont largement financé la construction de cette tour de onze étages.

Dans le cadre du NPNRU (Nouveau Projet National de Renouveau Urbain), des logements au pied de la tour d'Ashton, sont vouées à la destruction pour faire une belle entrée de ville (!). Notons que les locataires de ces deux blocs, sommés de quitter au plus vite leur logement, ont été aussitôt remplacés par des familles ukrainiennes. De quoi attiser certains ressentiments !

La tour d'Ashton doit-elle être démolie ou réhabilitée ? L'avenir de ses locataires peut-il être tranché sans leur avis ? Le NPNRU "encourage la participation active des habitants dans le projet de transformation de leur quartier, afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes. Des conseils citoyens sont associés aux différentes étapes : définition, mise en œuvre, évaluation."

De belles phrases sur le papier, comme tout ce que signe Chaumont Habitat, mais sur le terrain, rien, rien, RIEN !



Le 28 juillet dernier, notre syndicat répondant à l'appel de plusieurs locataires a planté son barnum devant la tour d'Ashton. Le directeur de l'organisme logeur a tenté de jouer les gros bras en voulant interdire ce rassemblement. On se demande encore aujourd'hui de quel droit, et en vertu de quelle loi ! À moins que ce ne soit pour cacher l'état lamentable de la tour dont il a la responsabilité. Naturellement, il en faut plus pour intimider le syndicat CGT des retraités de Chaumont. Au total, une cinquantaine de personnes sont venues nous rendre visite. Des locataires de la tour mais aussi des personnes habitant le Cavalier, la Rochotte ou l'avenue du 109e RI.

Une lettre-type listant les problèmes rencontrés dans la tour et les appartements, depuis les blattes et les pigeons à ceux du chauffage et de la sécurité de l'immeuble à été élaborée. Elle a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Une nouvelle rencontre est prévue.



Fichtre friche

" Il ne faut jamais laisser en friche les facultés de la nature. " (G. Flaubert)

En bord de Marne, il y a quelques temps, j'allais musardant et baguenaudant, les cheveux au vent ; mon chien musait tout à son aise, le nez en l'air, humant des taupinières incroyables.

Au long d'une ripisylve chatoyante, j'apercevais les flots nonchalants cabotant d'obscurs alluvions vers des deltas lointains. Dans cette bucolique quiétude printanière, mes pas foulaient une herbe dense couchant des corolles mellifères grasses et orgueilleuses.

Las, j'y suis retourné hier et les tiges amaigries agonisaient sur des argiles boursoufflées. Là, aucun paysan n'a fauché le foin, point de bêtes pâturant un tapis végétal exubérant. Parce qu'ici je foule des jachères de la PAC, cette politique agricole de la communauté européenne qui gèle des centaines de milliers d'hectares sous des motivations bien souvent discutables, au minimum interpellantes. Je reviendrai sur cette incongruité d'abandon volontaire de terres cultivables.

Pour l'heure, la savane a pris ses quartiers d'été chez nous, la terre étanchée se ratatine et se ride de crevasses entre des épis devenus inutiles, la sécheresse a tout grillé sur pied et je songe à la moindre étincelle dans cette étoupe devenant brasier comme pour les landes des monts d'Arrée ou l'autodafé des pins des Landes.

Face au désastre, il faut alors déployer de grands moyens humains (centaines de sapeurs et pioupiou) et matériels comme les bombardiers d'eau, objets volants coûtant grosso modo 23 000€ de l'heure (entretien et carburant) pour protéger des vies métropolitaines quand un Rafale gloutonne trois fois plus pour anéantir des existences dans les dunes maliennes. L'un consomme 14 litres de kérosène à la minute et l'autre 110 l/min en croisière voire 350 l/min en postcombustion. J'espère qu'ils bénéficient de la ristourne de 18 centimes d'aide de l'État... Il faut bien que nos soldats s'amuse !

Aussi le premier incendie d'envergure a frappé en juin le camp d'entraînement de Canjuers dans le Var quand un intelligent, voulant faire mumuse, a maintenu l'imbécillité de tirs d'artillerie malgré la sécheresse avérée. Un millier d'hectares de végétation ont brûlé, selon un bilan des pompiers, dans une zone rouge polluée par des explosifs et des munitions non explosées.

Oui, Camarade ! Il y a des milliards pour souffler sur les braises de la haine de nous chez des peuples d'ailleurs, moins de sous pour circonscrire l'ignition des sols de France...

BERNARD BLUM - 10 août 2022

PLAN D'URGENCE POUVOIR D'ACHAT : MACRON N'AIME PAS LES RETRAITÉS

SUITE DE LA PAGE 1

franchement au coup de bluff : tromperies et mensonges en cascades¹. Mme Borne

annonce sans pudeur une hausse de 5,1 % pour juillet que tous les concernés ont attendue...en vain. Pour la plupart, c'est remis au 9 septembre.

Rappelons à nouveau que les 1,1 % du 1^{er} janvier sont un (très) mauvais ajustement de l'inflation 2021. Les rajouter à l'augmentation de cette année est un traficotage outrancier. Le pire cependant est l'annonce d'une hausse de 4 % alors qu'elle ne concerne que la pension de base de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Pension de base qui ne dépasse guère 50 à 60 % de la retraite mensuelle, le reste provenant des régimes complémentaires. Autrement dit, la vérité voudrait que soit annoncée pour les 14,8 millions de personnes concernées, une majoration plus proche de 2,5 % que de 4. Loin donc des 6,1 % d'inflation à fin juillet et plus encore des 8 % prévus d'ici fin 2022.

Quant aux régimes complémentaires (Arrco/Agirc), le Medef a dévoilé son intention d'un 2,9 % pas avant fin novembre. Autant dire qu'à la fin de l'année, les retraites accuseraient ainsi un recul de plus de 4 % sur le coût de la vie. D'ores et déjà, selon les taux d'inflation depuis janvier, appliqués mois par mois aux 1 341 € du montant de la retraite moyenne², celle-ci cumule à ce jour 441 € de perte de revenu. La bagatelle d'un tiers de mois qui vient « s'ajouter » au mois entier perdu depuis 2014. Un cocktail explosif qui ne se solutionnera pas sans luttes. Premier jalon le 1^{er} Septembre !

G. TARDENOIS

¹ D'où la demande renouvelée et insistante de tous les syndicats de retraités d'une « Fiche de pension mensuelle » détaillée (brut/retenues/net) sous une forme adaptée à la consultation par chaque retraité.e.

HÔPITAL DE CHAUMONT : LA DESCENTE AUX ENFERS

Dans l'affranchi du 5 août 2022, on peut suivre l'inexorable accroissement du déficit de l'hôpital de Chaumont, malgré les millions d'euros insufflés par l'Etat.

Dans les années 2014-2015, celui-ci avoisinait les 4 millions et on peut légitimement s'interroger sur les raisons de cette situation. Il s'agit de notre argent, il s'agit de notre santé. Cette situation est la conséquence d'une politique délibérée de casse de notre système de santé : suppression de lits, de la Réa, abandon au privé des soins les plus lucratifs, baisse des effectifs. La désertification médicale complète le tableau qui amène plus de 45% de patients à aller se soigner en dehors de Chaumont. Le Ségur électoraliste aura été de la poudre aux yeux !

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu.
- Merci à Francis, Chantal, Patrice, Sylvie, Jacqueline, Jean-Pierre, Marylène, Christian, Michel, Gérard, Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine, Chantal, Denise, Éric et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

PRIME DE RENTRÉE, LR À LA POINTE DU DÉSHONNEUR...

Prime de rentrée pour les plus précaires. Les miettes, c'est encore trop pour les sénateurs de droite LR et macronistes !

En pleine nuit, dans une complicité parfaite avec la macronie, le Sénat a supprimé la prime de rentrée à des millions de familles et voté un amendement qui prive 4 millions de foyers pauvres de la prime de 100 € majorée de 50 € par enfant. Cette haine des pauvres est insupportable !

Pendant ce temps, Total et les autres vautours du capital se gavent ! Cette aide devait être versée aux bénéficiaires des minima sociaux comme le RSA ou les APL.

Les sénateurs de droite ont préféré la donner aux travailleurs pauvres plutôt qu'aux personnes bénéficiant d'aides mais ne travaillant pas, à l'exception des adultes en situation de handicap.

Rien, donc pour ceux qui ne touchent que le RSA ou que les APL, comme les étudiants, par exemple. « C'est l'amendement le plus inique, le plus inadmissible, le plus indécent qui a été voté ce soir », a dit un sénateur PS, « Vous n'avez pas voté la taxe sur les superprofits, vous n'avez pas non plus voté le Smic à 1500 euros, une vraie revalorisation des salaires ».

Est-ce que le but, c'est donner 150 euros en plus aux travailleurs pauvres, ou priver les bénéficiaires des minima sociaux de 100 euros à la rentrée ? En réalité, l'objectif, c'est d'opposer les travailleurs pauvres aux bénéficiaires du RSA », ont déclaré des sénateurs d'opposition.

La commission mixte paritaire a finalement eu gain de cause et la prime (à ne pas confondre avec l'allocation de rentrée scolaire) sera finalement versée aux bénéficiaires de la prime d'activité et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), mais aussi à ceux qui touchent le RSA et/ou les APL, soit 11,1 millions de foyers (ce qui dénote la faiblesse des revenus de plus d'un tiers des ménages français).

MARIE-ROSE PATELLI

BÉNÉFICES RECORDS DES GÉANTS PÉTROLIERS.

Le britannique Shell enregistre 18 milliards de dollars. L'espagnol Repsol voit son résultat net bondir de 165% et Total engrange 10 milliards en 6 mois. Sa ristourne à la pompe de quelques centimes n'est qu'une opération de communication pour éviter d'être taxé sur ses super profits. Cela représente 0,2% de manque à gagner sur le chiffre d'affaires annuel du groupe qui touche de l'argent public et se permet de licencier !

Même le secrétaire général de l'Onu déclare : *"Il est immoral que les firmes de pétrole et de gaz fassent des profits records sur le dos des plus pauvres, et avec un énorme coût pour le climat. Je presse tous les gouvernements de taxer ces profits excessifs."*

L'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont décidé les taxer. Mais pas la France où LR et macronistes ont voté contre à l'Assemblée nationale !

En attendant, les prix à la pompe changent quotidiennement, sans aucune règle sinon celle du vol en bande organisée. Imaginez si votre boulanger faisait pareil !

RESTRICTION D'EAU, MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE

Pendant que les minéraliers Nestlé et Vittel pompent dans les nappes phréatiques sans restriction et que les mesures de restriction d'eau se multiplient, les golfs bénéficient d'une dérogation pour arroser leurs terrains.

Un 18 trous a besoin de 5 000 m3/jour, soit la consommation de 12 000 habitants. A quand l'interdiction ?

LE NUCLÉAIRE N'EST PAS UNE ÉNERGIE PROPRE !

Les centrales nucléaires du Blayais, de Saint-Alban-Saint-Maurice, de Golfech, du Bugey et du Tricastin vont bénéficier jusqu'au 11 septembre de dérogations environnementales concernant les températures de rejet d'eau à cause des

fortes chaleurs, malgré des impacts négatifs possibles pour l'environnement. "Voilà qui ne va pas contribuer à améliorer la biodiversité dans les cours d'eau français qui souffrent des canicules de l'été", a réagi sur Twitter l'ONG France Nature Environnement (FNE). Quid des 85 000 m3 de déchets -les plus radioactifs du parc nucléaire français-qui doivent être enfouis à 500 mètres sous terre aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne.

LES ASSISTÉS DU SÉNATEUR RETAILLEAU

"Beaucoup de Français qui triment en ont marre d'une société où souvent on assiste", estime Bruno Retailleau, qui vote depuis de nombreuses années des cadeaux fiscaux aux plus fortunés. En plus, il voulait abaisser la revalorisation des minima sociaux, dont le RSA de 4% à 3.5%, c'est-à-dire retirer 4€ d'augmentation, au motif que des gens se satisferaient de leur situation ! Amendement rejeté grâce à la gauche et au centre.

Et pendant ce temps-là, les anciens ministres, Buzin, Castex, Wargon, Blanquer sont tous recasés dans des postes à plus de 6500€ par mois. Ils sont où les assistés ?

SOLUTION DES MOTS FLÉCHÉS

Pour ses agents, il est inhopitalier	H	Très clair	P	Réunir les troupes	M	Siéra	I	R	A
	L	Groupes de convoyeurs	C	Ser à tirer un trait	A	Aussi vieux	T	A	S
ils ont tant à dire à Gombart	P		A	On en parle trop	L		E	S	Crack
	P		L	Dessous de table	E		S	T	Source de brouille entre élus
Bien plus mal	T	Troupes cannes	A		S		O	I	E
Bien à toi	T	Sautée, négligée	M		O		S	O	Service angulé Gardées à vue
	B		E		I		E	P	S
Protection pour bébé	L		A		M	Matière pour ado	E	P	S
Folie vague	L		M		E	Demi-sucrerie	B	R	I
	C		N		I	Molle de Meaux	T	R	O
	C	C'est de la dynamite	T		R	Poivre haut	F	A	S
	P	Petit cours	R		E		T	E	Service angulé Gardées à vue
Petit cours	U		S		E		E	S	Crocs en chair imposant maintien
Trop employées	U		S		E	Grand chez nous	E	S	T
						Démonstratif			

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Gal Leclerc 52000 Chaumont